



**ANNEXE I**  
(Processus d'adhésion au RCCQ)

**Pourquoi le RCCQ fait-il un processus d'acceptation et d'intégration des membres ?**

- Pour **vous** connaître et **vous** permettre, avant tout, de **nous** connaître
- Pour **vous** permettre d'évaluer, vous-même, si **vous** adhérez ou non au RCCQ
- Pour **nous** permettre de travailler avec des membres qui partagent une vision et des valeurs communes.

Voici le déroulement de notre processus d'acceptation et d'intégration des membres :

- 📄 **Étape 1** : Contact avec le RCCQ
- 📄 **Étape 2** : Envoi des documents au demandeur
  - 📁 Formulaire à remplir
- 📄 **Étape 3** : Envoi (retourner) la documentation au RCCQ
  - 📁 Formulaire complété
  - 📁 Charte et règlements généraux de l'organisation
  - 📁 Résolution du CA de l'organisation
  - 📁 Dernier rapport d'activités de l'organisation
  - 📁 Autres documents jugés pertinents par le RCCQ
  - \$\$\$ Paiement des droits de cotisation requis
- 📄 **Étape 4** : Réception et validation des documents de la demande au RCCQ
- 📄 **Étape 5** : Dépôt de la demande et décision du CA du RCCQ
- 📄 **Étape 6** : Envoi des documents pertinents du RCCQ
  - 📁 Lettre d'acceptation, carte de membre et reçu de paiement
  - 📁 Base d'unité politique
  - 📁 Règlements généraux
  - 📁 Cadre de reconnaissance et de financement des membres du RCCQ
  - 📁 Autres documents pertinents

Vous êtes ici à l'**étape 3** qui consiste à compléter le formulaire.

S.V.P. veuillez répondre au meilleur de votre connaissance à TOUTES les questions. C'est important que le RCCQ puisse connaître TOUS ses membres. N'hésitez pas à communiquer avec le RCCQ ([info@rccq.org](mailto:info@rccq.org)).

**ANNEXE II**  
(Catégorie de membres au RCCQ)

Les membres se divisent en trois (3) catégories, soient des membres réguliers, des membres affiliés et des membres honoraires.

**1. Membres réguliers**

**•Groupe de cuisine collective**

S'inscrivant dans une vision d'autonomie alimentaire, nous entendons par **groupe de cuisine collective** un petit groupe de personnes qui mettent en commun leurs temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification,

achats, cuisson, évaluation) des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles. Il doit adhérer à la Base d'unité politique du RCCQ ainsi qu'à sa mission et à ses valeurs.

**•Organisation de groupes de cuisine collective**

Nous entendons par **organisation de groupes de cuisine collective** tout organisme communautaire qui a comme activité principale le développement et la consolidation de groupes de cuisine collective. Il doit adhérer à la Base d'unité politique du RCCQ ainsi qu'à sa mission et à ses valeurs.

**•Organisation avec un service / volet de cuisine collective**

Nous entendons par **organisation avec un service / volet de cuisine collective** tout organisme communautaire qui soutient des groupes de cuisine collective à l'intérieur de ses activités. Il doit adhérer à la Base d'unité politique du RCCQ ainsi qu'à sa mission et à ses valeurs.

**2. Membre affilié**

Nous entendons par **membre affilié** tout autre organisme, entreprise ou personne qui appuie la mission, les valeurs et les objectifs du RCCQ. Il n'a aucun groupe de cuisine collective.

<b>Avantages d'être membre</b>	<b>Obligations d'être membre</b>
<p><b>Groupe de cuisine collective</b></p> <p>Participer à toutes les activités du RCCQ,                      Recevoir la documentation et toute autre information en lien avec les activités du RCCQ                      Assister et voter à l'AGA                      Représenter par 5 sièges au sein du CA du RCCQ                      Participer aux formations offertes par le RCCQ                      Bénéficier de remboursement de certains frais de participation de ses participantes à l'AGA selon les décisions annuelles prises par le CA                      Avoir du soutien du CA et de l'équipe de travail et des références au besoin.                      Participer aux évènements et débats publics sur les enjeux de la société</p>	<p><b>Groupe de cuisine collective</b></p> <p>Adhérer à la mission et aux valeurs du RCCQ                      Respecter les règles de l'organisme.                      Se conformer aux normes d'admission établies dans les règlements généraux                      Payer sa cotisation annuelle déterminée par le conseil d'administration                      Renouveler son adhésion au 31 mars de chaque année                      Fournir les données statistiques du groupe au RCCQ lors de son renouvellement</p>
<p><b>Organisation de groupes de cuisine collective (mission et ou volet)</b></p> <p>Participer à toutes les activités du RCCQ,                      Recevoir la documentation et toute autre information en lien avec les activités du RCCQ                      Assister et voter à l'AGA                      Représenter par 2 sièges au sein du CA du RCCQ                      Participer aux formations offertes par le RCCQ                      Bénéficier de remboursement de certains frais de participation de ses participantes à l'AGA selon les décisions annuelles prises par le CA</p>	<p><b>Organisation de groupes de cuisine collective (mission et ou volet)</b></p> <p>Adhérer à la mission et aux valeurs du RCCQ                      Respecter les règles de l'organisme.                      Se conformer aux normes d'admission établies dans les règlements généraux                      Payer sa cotisation annuelle déterminée par le CA                      Renouveler son adhésion au 31 mars de chaque année                      Inscrire le nom de tous ses groupes de cuisines</p>

<p>Avoir du soutien du CA et de l'équipe de travail et des références au besoin.</p> <p>Participer aux évènements et débats publics sur les enjeux de la société</p>	<p>Fournir les données statistiques de son organisation</p> <p>Transmettre à ses groupes de cuisine toute information pertinente venant du RCCQ</p>
<p><b>Membres affiliés</b></p> <p>Participer à toutes les activités du RCCQ,</p> <p>Recevoir la documentation et toute information en lien avec les activités du RCCQ</p> <p>Assister à l'AGA et d'y prendre la parole</p> <p>Pas de droit de vote à l'AGA</p> <p>Pas de siège au CA du RCCQ sauf en tant que personne ressource</p>	<p><b>Membres affiliés</b></p> <p>Adhérer à la mission et aux valeurs du RCCQ</p> <p>Respecter les règles de l'organisme.</p> <p>Se conformer aux normes d'admission établies dans les règlements généraux</p> <p>Payer sa cotisation annuelle déterminée par le conseil d'administration</p> <p>Renouveler son adhésion au 31 mars de chaque année.</p>

### ANNEXE III Exemple de résolution

#### EXEMPLE DE RÉOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à une résolution, proposée par \_\_\_\_\_,  
appuyée par \_\_\_\_\_  
et acceptée à \_\_\_\_\_

Au cours d'une assemblée du conseil d'administration de  
\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisme)

dûment convoquée et tenue le \_\_\_\_\_  
(date)

Il est proposé qu'une demande d'adhésion pour devenir membre soit présentée au Regroupement des cuisines collectives du Québec.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

